



C'est le bilan de la première phase de l'opération initiée par le ministre des Finances, du 24 avril au 17 mai dernier. La deuxième phase se poursuit depuis le 24 mai dernier.

L'Opération de comptage physique du personnel de l'Etat (Coppe), initiée par le ministre des Finances (Minfi) s'est donc tenue. Dès le 24 avril dernier, date de lancement de ladite opération, les agents de l'Etat sont volontairement passés devant les équipes de recensement pour se soumettre au rituel de recensement. « Au 24 mai, rendu à tiers par-cours de cette opération, qui va de la période de salaire du mois d'avril (24 avril-17 mai), nous avons recensé un total 122 375 personnels sur les 310 786 ciblés. Ce qui correspond à un taux de couverture de 40% et donc les objectifs que nous nous sommes fixés au départ », s'est réjoui Cyrille Edou Allo'o, directeur général du Budget.

L'adhésion à cette opération s'est également illustrée à travers les dénonciations des cas d'agents ayant déserté leur poste qui s'élèvent à 918. Par ailleurs, 114 368 fiches d'identifications ont été saisies. La deuxième phase quant à elle a été amorcée jeudi dernier avec l'enthousiasme d'un meilleur score. En effet, des ajustements ont été faits pour transformer les différents freins en levier pour le bon déroulement de l'opération.

Au rang de ceux-ci, la conception de prospectus aux slogans aguicheurs visant à faciliter la dénonciation des personnels en infraction, le renforcement de la présence des équipes de

comptage dans les lieux de comptage le renforcement de la communication et la mise sur pied d'une commission mixte Coppe-Mindef pour gérer les questions spécifiques aux personnels de l'armée.

A la NFC Bank agence du « Carrefour Warda », comme à la Bicec Agence du parc, vendredi et samedi derniers, l'on notait une affluence des agents de l'Etat au niveau des guichets de comptage aménagés pour la circonstance. « Je voulais d'abord voir l'allure des choses avant de m'y lancer et je me rends compte que l'opération est bel et bien effective », a expliqué Emmanuel Munteh, enseignant.

Lancé en avril dernier, le Coppe 2018 vise à dénombrer physiquement les personnels de l'Etat percevant une solde mensuelle. Son objectif principal est de garantir une bonne maîtrise des effectifs des agents publics éligibles au salaire, de la masse salariale et partant, réaliser des marges en expurgeant de la liste des agents de l'Etat ceux n'étant plus en droit d'y figurer. L'opération de recensement s'achève en juin prochain

Cameroon Tribune
